

APPENDICE «TRPT-230»

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LA VILLE DE
WATROUS CONCERNANT LE PROJET
DE MODIFICATION DU TARIF DE FRET DU
NID-DE-CORBEAU

Nous nous opposons à la modification du tarif de fret du Nid-de-Corbeau qui est proposée dans le plan Pépin pour les raisons suivantes:

1) elle affectera gravement le pouvoir d'achat des producteurs et par conséquent le revenu des détaillants et en fin de compte les programmes de production des manufacturiers.

2) les prix du grain ont baissé pour la campagne agricole 1983-84, mais les coûts de production fluctuent et ne cessent de monter en flèche, de sorte que les marges de profit diminuent sérieusement.

3) les producteurs de grain paient deux fois le transport: lorsqu'ils expédient leur grain et lorsqu'ils font des acquisitions pour l'exploitation agricole.

Nous sommes d'avis que 10 % du prix du grain est un prix trop élevé.

Nous reconnaissons la nécessité de moderniser les chemins de fer, mais nous estimons que les producteurs de grain ne devraient pas avoir à subir une part trop lourde d'un fardeau qui devrait être partagé par tous les Canadiens.

Dépôt légal

1er trimestre 1983

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-950-0020-4

Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports